

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3823 - Jeudi 18 Février 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Ouverture progressive des écoles à partir du 22 février prochain



Houmed Msaidie à la sortie du Conseil des ministres.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ce que l'on sait des perturbations du réseau Comores Télécom

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Février 2021

Lever du soleil:
06h 07mn
Coucher du soleil:
18h 36mn

Fadjr : 04h 55mn
Dhouhr : 12h 26mn
Ansr : 15h 51mn
Maghrib: 18h 39mn
Incha: 19h 53mn



TROIS QUESTIONS À FAOUZOUZ ABOUBACAR

" Tous les masques sont efficaces pour empêcher le virus de se transmettre de personne malade à personne non malade "

Dans cette nouvelle variante de la covid-19 qui a déjà fait plus de 132 décès, des forts rumeurs encourent que les masques en tissus ne seraient pas efficaces pour endiguer la pandémie. Le docteur Faouzouz Aboubacar, médecin épidémiologiste de terrain rassure que trois types de masques peuvent suffire largement pour endiguer la pandémie. Il s'agit des masques en tissus, chirurgical ou le masque filtrant FFP2, destiné uniquement au soignant. Interview.

Question : Pour cette nouvelle variante, peut-on parler d'un masque spécifique adapté au coronavirus ?

Faouzouz Aboubacar : Il faut bien noter qu'on a trois types de masque. Le masque en tissu dit de grand public, destiné à compléter les gestes barrières et

la distanciation sociale. Bien fait, ce masque filtre au moins 90% des particules de 3 microns et il est lavable. Le masque chirurgical, il s'agit d'un dispositif médical. Il stoppe au moins de 95% des particules de 3 microns et plus. Sa durée d'utilisation ne doit pas dépasser 4 h de temps. Le masque filtrant FFP2 dit de protection respiratoire garantit au moins de 94% de particules de 0,01 à 1 micron, pouvant contenir les virus en suspension dans l'air. Ce masque est réservé aux soignants. Sa durée d'utilisation est de 8 heures, une fois cette durée passée il faut le jeter. Deux autres masques de FFP (FFP1 à 80% et masques FFP3 au moins de 99%). Pas de doute, tous ces masques sont efficaces pour empêcher le virus de se transmettre de personne malade à une personne non malade.

Question : Dans d'autres pays, certaines personnes doublent les masques chirurgicaux estimant qu'il n'est pas efficace au nouveau variant, que peut-on en déduire ?

F.A : vous savez, peu importe le type de masque, le risque de transmission indirecte existe toujours. Par exemple en se frottant les yeux après avoir touché une surface contaminée par le virus covid-19 sans laver les mains par la suite. Alors le port de masque est un geste barrière qui appelle toujours les autres gestes barrières connus à savoir laver régulièrement les mains, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, désinfecter les objets et les surfaces souillés. Doubler son masque peut causer d'autres problèmes respiratoires. Je pense plutôt que c'est la psychose. Bref, le port de masque reste une obligation afin de limi-



ter les risques de propagation et de contamination du coronavirus.

Question : Un dernier mot...

F.A : Dans les 13 derniers mois, le monde a enregistré 2,35 millions de morts causés par la covid-19. Chez nous, 132 décès.

Respectons les mesures barrières en portant nos masques, en gardant une distance d'un mètre pour le bien être de nous tous ! Qu'Allah nous protège tous de cette maladie.

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir

FAIT DIVERS

Hafi et le mouvement DYH : un accrochage sans incident

Il y a eu accrochage mais pas d'incident. C'est le constat que fait le directeur de l'ORTC en mission en France suite au débat houleux qu'il a eu avec les membres du mouvement Daula ya Haki (DYH), bureau de Marseille. Porteur d'un message au Président de la République, Salim Mahamoud Hafi dit avoir pris en considération les doléances du mouvement civil et qu'il va les présenter au Chef de l'Etat dès que l'occasion se présentera.

En visite en France pour des raisons professionnelles, le directeur de l'Office de Radio et Télévision des Comores (Ortc), Salim Mahamoud Hafi était invité à la radio Galère de

Marseille. Au cours de son émission, des jeunes du mouvement Daula ya Haki (Etat de droit) ont fait irruption dans le studio pour interrompre l'émission, mais aucun incident n'a eu lieu. Joint pour expliquer les faits, l'ancien ministre de l'éducation nationale rassure n'avoir pas été ni intimidé ni touché physiquement ni pris en otage comme certains le prétendent sur les réseaux sociaux. « J'ai eu à discuter avec des partisans du mouvement Daula ya Haki. Le débat n'était pas organisé, il était spontané certes mais j'ai appris des choses sur le mouvement », affirme Salim Mahamoud on téléphone.

Pour le patron de la télévision nationale, la discussion avec ces jeunes contestataires qui réclame

l'instauration d'un Etat de droit aux Comores était plus que nécessaire et lui a permis d'en tirer des choses. Pour Hafi cette discussion lui a permis de comprendre et évaluer les doléances des compatriotes réclamant sans cesse le départ d'Azali Assoumani. « Daula ya Haki (Etat de droit) est un mouvement de la

société civile. Les membres avec lesquels j'ai eu à discuter se mettent à l'écart de tout débat politique. Et comme vous pouvez le constater, ils estiment que c'est entre la Président et les autres hommes politiques de parler de cette partie », dit-il.

Si bien que le mouvement

revendique un Etat de droit, il est regrettable de constater que de leurs agissements découle sont parfois la violence. Mais Hafi reconnaît que le bureau marseillais est plus que pacifique.

Kamal Gamal

**RECRUTEMENT**

Dans le cadre du développement de ses activités la BIC Comores filiale du Groupe Panfricain Atlantic Financial Group recrute un

CHARGE D'AFFAIRES ENTREPRISES SENIOR

- **Principales missions :**

En prise directe sur l'économie réelle, expert de son marché local, le Chargé d'affaires entreprises est au cœur de la mission de financement des banques. Il a pour mission principale de proposer des solutions financières (épargne salariales, placements, crédits, etc.) adaptées au besoin des clients Entreprises /institutions de la banque en analysant leur situation financière.

- **Principales activités**

- Analyser la situation économique et financière de l'entreprise, cliente ou prospect, pour identifier ses besoins
- Conseiller l'entreprise et son dirigeant et gérer la relation au quotidien, tant pour ses activités domestiques qu'internationales
- Monter les dossiers de financement et négocier les conditions financières et les garanties
- Veiller aux notions de risques et de rentabilité pour la banque
- Développer la clientèle en prospectant de nouveaux clients

- **Qualités requises**

- Bonne culture générale et parfaite connaissance de l'environnement et de l'activité bancaire, sens commercial affirmé
- Autonomie et aptitude à prendre des décisions
- Qualités de négociateur
- Maîtrise de la gestion des risques
- Maîtrise de l'outil informatique

- **Profil du poste**

- Master professionnel, Banque/Finance ou tout autre diplôme équivalent
- Au moins cinq années d'expérience à un poste similaire dans le secteur financier
- Connaissances Marketing et Communication

- **Dossier de candidature**

Faites parvenir vos CV, lettres de motivation et prétentions salariales avant le **28 Février 2021 à 00h**, à l'adresse suivante : recrutementbic@biccomores.net

CORONAVIRUS

Ouverture progressive des écoles à partir du 22 février prochain

Pour sauver encore une fois l'année académique, l'Universités des Comores et les écoles à Mohéli rouvriront leurs portes le 22 février prochain. Quant à Ngazidja et Anjouan, la réouverture se fera le 1er mars. La décision a été entérinée en conseil des ministres tenu hier mercredi.

Plus d'un mois depuis la fermeture des écoles à Mohéli en raison de la crise sanitaire causée par la seconde vague qui sévit actuellement dans le pays. Le porte-parole du gouvernement

Houmed Msaidie a annoncé la réouverture des écoles de l'île de Djumbe Fatima et de l'Universités des Comores, dès la semaine prochaine, soit le 22 février. Quant à Anjouan et Ngazidja, le gouverne-

ment a fixé la reprise des cours au 1er mars prochain.

« Nous avons bien étudié la question, les écoles de Mohéli vont reprendre les cours ainsi que l'université. Quant aux autres îles, ils devront attendre leur tour soit le 1er mars, tout en espérant que la situation s'améliore », souligne Houmed Msaidie. Pour plus d'éclaircissement sur le renforcement du contrôle des mesures préventives, le

ministre de l'éducation nationale, Moidjie Mohamed Moussa va revenir sur la question ce jeudi 18 février en conférence de presse.

Pour rappel, c'était le 1er Février que le gouvernement avait décidé après un haut conseil interministériel de fermer les écoles jusqu'à nouvel ordre, soit un mois après la fermeture des écoles à Mohéli. Une mesure de plus pour renforcer les mesures déjà en vigueur dans cette

lutte contre l'épidémie. Une décision qui était motivée par le cri d'alarme des parents d'élèves et une partie de l'opinion publique à l'instar de l'association des parents d'élèves du GSFA, qui ont requis la fermeture des écoles pour protéger les enfants, vu la propagation rapide de la maladie dans le pays, causant à ce jour plus de 133 décès.

Andjouza Abouheir

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ce que l'on sait des perturbations du réseau Comores Télécom



Siège de Comores Telecom.

Depuis le vendredi dernier, les clients de la société nationale de télécommunications Comores Télécom subissent une forte perturbation du réseau. Les agents de l'opérateur historique annoncent que la situation serait rétablie mercredi, ou ce jeudi au plus tard.

Depuis vendredi dernier, les clients de Comores Télécom n'arrivent pas à se connecter convenablement. Le réseau de l'opérateur historique est fortement perturbé et a conduit à une mauvaise connexion. Toutefois, les agents de cette société promettent que la situation va revenir à la normale ce jeudi au plus tard. « Nous avons des perturbations dans une de nos deux

voies d'accès international, la voie vers l'Afrique du sud. Ce qui explique pourquoi certains clients qui passent par cette voie subissent les conséquences avec des débits assez bas. Raison pour laquelle nous avons sorti un communiqué pour nous en excuser. Nous avons contacté nos partenaires internationaux du transit IP et le souci est en train d'être réglé », explique Antoinette Ezzidine, le conseiller en communication du directeur général de Comores Télécom.

Et lui de préciser que « comme ce n'est pas seulement au niveau de CT, il est difficile de dire avec précision. Mais ce que je peux vous dire, nos équipes et nos partenaires travaillent déjà là-dessus. Vous devez

comprendre qu'aucun opérateur de télécommunications ne peut travailler sans ces partenariats internationaux. Mais a priori, nous devrions revenir à la normale au plus tard le 18 de ce mois ».

Selon un autre technicien de la boîte, le nombre d'abonnés a augmenté ces derniers temps à Comores Télécom. Il trouve assez normal s'il y ait une saturation dans le réseau. « On a commencé avec 1 SMT16, puis 2 SMT16 c'est-à-dire de 2,5 G à 5 G. Mais, suite à l'augmentation des abonnés internationaux, je crois cela ne suffit pas. Il faut multiplier par 2 et ce sera 4 STM16 et on va jusqu'à 10G », indique-t-il.

Nassuf Ben Amad

CULTURE

Festival des Communes de Ngazidja : les candidats finalistes sont connus

Le Festival des Communes est une manifestation culturelle et populaire qui a pour finalité de promouvoir la diversité culturelle de Ngazidja et conçu sous la forme d'un festival pluridisciplinaire au modèle des biennales d'Afrique de l'Ouest, il rassemble la danse, la musique, l'art de la parole et la cuisine traditionnelle.

L'objectif est de faire en sorte que des jeunes artistes de divers horizons et disciplines puissent être sélectionnés dans chaque commune afin de concourir lors de la grande finale insulaire. Le festival est pensé comme un outil au service des communautés locales. Lundi dernier, s'est tenu au gouvernorat de l'île de Ngazidja sous le patronage du délégué à la gouvernance locale et du président de l'Association des maires de Ngazidja (AMN), la proclamation des résultats des demi-finales de la danse traditionnelle, l'Art de la parole, la danse urbaine et de l'art culinaire.

Pour rappel c'est du 19 au 23 janvier 2021, que s'est tenue cette phase du Festival des Communes. La manifestation qui était initialement prévue pour se tenir au Stade

Malouzini, s'est déroulée à l'hôtel Golden Tulip d'Itsandra à huit-clos, en raison de la recrudescence de la pandémie de la Covid-19 et cela pour respecter les mesures barrières.

C'est dans ce contexte que se sont tenues les prestations des différents candidats sélectionnés dans la phase communale. Après les délibérations, les résultats se déclinent comme suit et ont été annoncé par le professeur Aboubacar Said Salim, représentant des jurys.

Ils se déclinent comme suit : au niveau de la danse traditionnelle, on trouve les groupes Mbeni ngoma de la commune de Nyuma msiru, Scouts Ngome d'Itsandra ya hari et Massime 2 de Dimani.

Pour l'art de la parole, concernant le Slam, c'est Encre Vital de Bambao yadju qui a été retenu et en éloquence, c'est la Fondation Mbaw Trambwe de Oichili yadju.

Pour les berceuses, c'est Mawatwania de Ntsinimoipanga et la poésie a été remportée par Chabouanti de Nyuma Msiru.

Pour le théâtre, on aura en lice, M.S.P.E de Nyuma Mdro Suheli et Ngazi Théâtre de Bambao yadju.

Concernant la danse urbaine on aura en face, Nguzo de Moroni, ACEI de Nyuma mro Suheli et



Aboubacar Said Salim, représentant des jurys devant la presse.

Merci Mlaouini de Oichili ya mboini.

Et pour ce qui est de l'Art culinaire, nous avons Barakati Mdiridji de Bambao ya dju, Trohoye Ngoma de Bambao ya Mboini et ACEI de Nyuma mdro suheli.

On notera que ce projet de festival conçu avec Africolor, a reçu l'appui entre autres du ministère français des affaires étrangères, de l'ambassade de France, des départements de la Réunion et de la Seine Saint Denis, de la Plateforme des associations comoriennes de Seine

Saint-Denis (FAC 93) ainsi que des partenaires privés comme Telma, Golden Tulip, Retaj, Rooshdy médias et le Coraya. Les autorités nationales ont, pour leur part, favorisé la venue des partenaires extérieurs.

Pour tous les qualifiés, rendez-vous a été pris en Mars prochain afin de départager les places du podium. En espérant que d'ici là, la Covid-19 accordera un répit pour ce grand rendez-vous.

Mmagaza

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE N°



Titre fonctionnel: Consultant National en Appui Institutionnel

Unité administrative: FRCOI

Date de publication:

Date limite de dépôt des candidatures: 28 février 2021

TYPE D'EMPLOI: PSA.NAT

Lieu d'affectation: Comores

DUREE: 60 days WAE

La FAO s'attache à assurer la diversité – parité hommes-femmes, répartition géographique équilibrée et diversité linguistique – parmi son personnel et les consultants internationaux qu'elle emploie, afin de servir au mieux les États Membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants d'États Membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées sont également encouragées à présenter leur candidature.

Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Cadre organisationnel

Les Comores font partie du groupe des pays les moins avancés et petits États insulaires en développement, avec un PIB par habitant de 450 dollars. L'économie est basée sur l'agriculture, qui représente 40 % du PIB, et sur les importations, qui représentent 52 % du PIB en moyenne. Le manque de la diversité des activités économiques laisse le pays exposé aux chocs extérieurs et à une augmentation du fardeau de la dette. Le pays dispose désormais d'un document stratégique intérimaire de réduction de la pauvreté et a mis en place d'un programme de suivi du personnel pour tenter de se qualifier pour le programme Heavily Indebted and Poor Countries Initiative des pays pauvres endettés pour réduire la dette extérieure.

Alarmés par une augmentation potentielle de l'insécurité alimentaire pendant la pandémie COVID-19, de nombreux pays et organisations déploient des efforts particuliers pour que l'agriculture reste une activité essentielle et sûre, que les marchés soient bien approvisionnés en aliments nutritifs et abordables et que les consommateurs puissent toujours accéder à la nourriture et l'acheter malgré les restrictions de mouvement et les pertes de revenus.

Un point fondamental pour la conception appropriée de politiques favorisant la sécurité alimentaire est de disposer de preuves claires qui permettent la prise de décision. Pour obtenir ces preuves, il est essentiel de disposer d'une bonne base de données. Ce projet se concentre sur l'amélioration de la disponibilité des données sur la sécurité alimentaire.

Objectif général du projet

L'objectif général du PCT est de fournir des informations relatives à la sécurité alimentaire et à la vulnérabilité de la population comorienne. Le PCT a été conçu pour collecter et analyser des informations afin de fournir une compréhension de base de la situation actuelle

Position hiérarchique

Le consultant travaillera sous la supervision générale du Représentant de la FAO Comores, Madagascar, Seychelles, Maurice, du chargé de programmes FAOKM et du Directeur d'ESA, et sous la supervision directe du Chef de la coordination du suivi de politiques, en collaboration avec les chefs d'équipes, responsables au sein d'ESA et FAOMG.

Domaine de spécialisation

Dans le cadre du projet TCP/COI/3704 : Assistance technique à la gestion des connaissances et de l'information

Dans l'optique de créer une base de connaissances intersectorielles au sein du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement (MAPE) pour une prise de décision stratégique et développée, le consultant se concentrera sur l'appui institutionnelle et le renforcement des capacités

Taches and Responsabilités

La capacité de communication des informations pertinentes.

- Contribuer à recenser et digitaliser le fonds documentaire
- Mettre en place un mécanisme de centralisation/classification des données, des rapports, documents légaux, etc.
- Appuyer l'opérationnalisation d'un système de rapportage annuel
- Contribuer à l'organisation de forums trimestriel
- Soutenir l'identification des besoins en renforcement institutionnel des cadres
- Contribuer au soutien institutionnel au fur et à mesure des besoins

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS:

Conditions minimales à remplir

- Être titulaire d'un diplôme de Master en Administration publique, Relations internationales, Communication ou domaine connexe ;
- Maîtrise des compétences informatiques;
- Avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience dans son domaine d'étude
- Avoir au minimum trois (3) ans d'expérience dans la planification et la gestion des projets;
- Être de nationalité Comorienne

Compétences de base exigées par la FAO

- Attention portée aux résultats
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de la communication
- Établissement de relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Expérience dans l'élaboration d'un système de rapportage et d'un plan de communication
- Avoir des connaissances sur le fonctionnement des agences des Nations Unies et du système institutionnel national (Comores)

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).
- Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Pour toute question ou demande d'aide, s'adresser à: Careers@fao.org
- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.
- Seuls les diplômes d'aptitude linguistique délivrés par des prestataires externes reconnus par les Nations Unies et/ou les résultats des examens officiels de la FAO (examens d'aptitude linguistique de niveaux B et C et test de recrutement linguistique) seront acceptés comme attestation du niveau de connaissance des langues indiquées dans le formulaire de candidature en ligne.
- Pour d'autres questions, veuillez consulter la page web Emploi à la FAO: <http://www.fao.org/employment/home/fr/>

COMMENT POSTULER

Pour présenter votre candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la FAO consacré au recrutement, [Jobs at FAO](#). Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire du portail de recrutement seront prises en considération.

Les candidats sont encouragés à enregistrer leur candidature en prévoyant un délai largement suffisant avant la date limite.

Pour obtenir de l'aide, écrire à: Careers@fao.org.

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR.

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

Le football comorien a grandi, la Ffc vise l'excellence

Confortablement réélu le 30 janvier dernier, Saïd Ali Saïd Athoumane reprend les rênes du football comorien. Saura-t-il relever les défis et tourner la page d'un épisode douloureux à l'origine de la suspension en 2019 de l'ancienne équipe dirigeante, remplacée par le Comité de normalisation sur décision de la Fifa ?

Une fois réélu à la présidence de la Fédération de Football des Comores (Ffc) le samedi 30 janvier 2021, avec une liste de 9 personnes, dont deux femmes, Saïd Ali Saïd Athoumani a repris la direction de l'institution, mettant ainsi fin à une saine gestion du Comité de Normalisation (CoNor). Le commun des mortels se rappellent toujours du séisme qui avait perturbé et paralysé le fonctionnement du football du pays. Ce fléau reste suspendu comme l'épée de Damoclès sur la discipline. Le plan de relance, élaborée par le nouveau bureau exécutif de la Ffc, est-il en mesure d'amoindrir, voire d'éradiquer les gestes antisportifs qui sévissent toujours dans et autour des stades ? « Écoutez, lisez notre plan d'action. Toutes les dispositions nécessaires sont mises en œuvre pour réduire graduellement et jusqu'à l'éradication ces fléaux qui gangrènent notre discipline », annonce l'un des colistiers du président de la Ffc.

Une période de turbulence institutionnelle avait contraint le comité d'éthique de l'époque à suspendre

Saïd Ali. Mais, tenace et inspirant toujours confiance aux acteurs de la discipline, il est revenu au galop par la voie légale. Les erreurs du passé, si erreurs il y avait, vont-elles servir de leçons pour éviter une autre crise ? « Nous remercions le CoNor pour leur excellente action. Aujourd'hui, nous bénéficions d'un bon et efficace outil de travail. Nous allons aborder la saison sereinement, et avec une belle marge d'action. La collaboration des uns et des autres est aussi indispensable », déclare le nouveau patron de la FFC.

Pour information, la saison sportive en court a été perturbée par des violences perpétrées pendant et après les matches, matches pourtant non tendus. La Commission de Discipline avait exclu du championnat trois équipes (D2 et D1) suspectées bagarreuses. Elles ont interjeté respectivement appel. Les deux de (D2) sont libérées, et reprendront la compétition dès la levée des restrictions sanitaires. Mais, la 3e de (D1) purge encore les sanctions, et risquent la descente en division inférieure.

L'installation du CoNor a été motivée par divers abus, notamment des score négociés, des matches vendus, des arbitres soudoyés, achetés, des détournements de fonds, etc. « Le football comorien a grandi. Nous devons nous sacrifier pour qu'il excelle davantage. C'est notre cheval de bataille. De plus, en mars prochain trois défis qu'il faut relever avec maîtrise, nous attendent : les face-à-face avec les

Eperviers de Togo au complexe omnisports Maluzini, et les scrutins de la Confédération Africaine de Football, dont la candidature de Kanizat a été validée. Nous souhaitons que d'autres nationaux ambitionnent des places dans les instances internationales. Je souhaite bonne chance à notre nouvelle équipe face aux anti-sportivités, ennemis du football, bon exploit aux Coelacanthes et réussite à la présidente du CoNor », prie Saïd Ali.

Bm Gondet



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Extrait de cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Mutsamudu le 17 décembre 2020.

L'an 2021

Et le 15 février 2021

Nous, Maître CASTELLANI Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent cahier des charges d'adjudication d'un immeuble.

En vertu d'une ordonnance d'injonction de payer N°04/020 date du 25/02/2020 et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date du 25 mai 2020 délivrée par Maître MAHAMOUD KADI SOILHI, Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Mutsamudu, la Société Nationale de la Poste et des Services des Finances (SNPSF) a fait servir le 23/09/2020 à la Société BATIMENT ASSO CONSTRUCTION siège social Bambao Mtsanga-Anjouan, représentée par Monsieur ALI SAID OMAR, né et demeurant à Bazimini et Bambao Mtsanga un commandement de payer aux fins saisie, pour parvenir à la vente par adjudication de la propriété ci-après désignées :

La propriété dite « Bâtiment ASSO » sise à Boco Bamba Mtsanga d'une contenance déclarée de deux ares trente-cinq centiares (02A 35CA), suivant la réquisition d'immatriculation N°1845-DN déposée à la conservation foncière de Mutsamudu-Anjouan sous le titre foncier 6106-DN en date du 09 mars 2015.

Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la Société Nationale de la Poste et des Services des Finances (SNPSF), appartient en toute propriété à Monsieur ALI SAID OMAR.

Mise à prix :

La propriété dite « Bâtiment ASSO » sise à Boco Bamba Mtsanga d'une contenance déclarée de deux ares trente-cinq centiares (02A 35CA), suivant la réquisition d'immatriculation N°1845-DN déposée à la conservation foncière de Mutsamudu-Anjouan sous le titre foncier 6106-DN en date du 09 mars 2015 appartient en toute propriété à Monsieur ALI SAID OMAR.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par la poursuivante, soit la somme de :

35.027.904,75 Kmf (Trente-cinq millions vingt-sept mille neuf cent quatre virgule soixante-quinze francs comoriens).

La vente se tiendra aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, **le mercredi 10 mars 2021 à 9H00MN au Tribunal de Commerce de Mutsamudu.**

Maître CASTELLANI Ben Amir



La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	36	32 000	65	62 500	127

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS,
ET DE L'ENERGIE CHARGE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE,
DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT,
PORTE - PAROLE DU GOUVERNEMENT



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الاقتصاد والاستثمار
والطاقة الاقتصادي والتجارة والسياحة والحرف

Projet Comorsol

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No V2170-KM

N°2021/04 / COMORSOL / Enquête

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une société pour la :

« la Réalisation d'un Sondage d'Opinion et de Recherches Quantitatives et Qualitatives pour Alimenter la Campagne de Communication de SONELEC et la Campagne de Sensibilisation du Projet « ComorSol »

Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a sollicité un financement de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet ComorSol d'un montant de 40 millions de US\$, et dont les principaux objectifs sont (i) la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie de l'Union des Comores par une Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), (ii) l'accompagnement du développement de la production photovoltaïque (PV) sur les 3 îles tout en garantissant la stabilité des systèmes électriques par l'installation de stockages d'énergie sous forme de batteries et la modernisation des réseaux de distribution, et (iii) la pérennisation des investissements via la mise en place d'un Plan de Protection des Revenus sur les 3 îles et d'un programme de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le GdC souhaite utiliser une partie du budget pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : Recrutement d'une société : «Pour la Réalisation d'un Sondage d'Opinion et de Recherches Quantitatives et Qualitatives pour Alimenter la Campagne de Communication de SONELEC et la Campagne de Sensibilisation du Projet « ComorSol »

1. Objectif de la mission

L'objectif principal de cette mission est de réaliser des recherches quantitatives et qualitatives afin de brosser un portrait détaillé de la perception, de l'expérience, des attitudes et des principales préoccupations des citoyens vis-à-vis de la fourniture de l'électricité et les services liés (tarification et paiement des factures, service des réparations, etc.), la visibilité et les opérations de SONELEC (communications, service de clientèle) et les bons réflexes d'utilisation (sécurité, efficacité énergétique) qui pourrait servir à mobiliser et à sensibiliser le public.

Plus spécifiquement, les recherches cherchent à établir :

- les perceptions, la compréhension et les attentes vis-à-vis de la fourniture de l'énergie, tarification et à l'appui de mise en œuvre des efforts de la densification du réseau /diversification des énergies renouvelables et la place des mini-réseaux dans l'électrification ;
- la perception du public quant au rôle et l'image de SONELEC et les attentes vis-à-vis des nouveaux produits à travers le nouveau logiciel BECHEYO2 ;
- les répercussions perçues des mauvaises pratiques c-à-d de la fraude et non-paiement des factures;
- les perspectives citoyennes sur les aspects essentiels relatifs à la nécessité de sensibilisation et à la qualité du service (en particulier les questions ciblées sur la qualité du service, l'interaction avec les fournisseurs) ;
- les pratiques relatives à une utilisation plus sûre et à une conservation plus rationnelles de l'énergie ; et

- les perceptions sur des sources d'information/médias les plus populaires et les plus fiables au Comores.

2. Profil du consultant

Le consultant devrait être une société d'enquête (ou un consortium) possédant une expertise et une expérience dans la conception et la mise en œuvre d'enquêtes, des entretiens approfondis et des discussions de groupes de focus avec reconnu organisations national et internationales, de préférence dans le secteur de l'énergie. L'équipe consultante devrait être basée à Moroni et idéalement aussi sur les autres îles.

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins cinq ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (ii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est la « **Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)** ».

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les TDRs et demander des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 03 mars 2021 à 14 h 00 (heure locale).

Adressé à :

« Manifestation d'intérêt Réf N°2021/04 / COMORSOL / Enquête - la Réalisation d'un Sondage d'Opinion et de Recherches Quantitatives et Qualitatives pour Alimenter la Campagne de Communication de SONELEC et la Campagne de Sensibilisation du Projet « ComorSol », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, BP: 6988-Moroni- Tél (269) 773 99 00, Adresse email : comoresol.procure@gmail.com

Lancé le 18 février 2021